DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Cette fiche donne des pistes pour la recherche documentaire en droit de la propriété industrielle, en pointant les principales ressources numériques et imprimées. Elle est complémentaire de la fiche <u>"Droit de la propriété intellectuelle"</u>.

PLAN DE L'ARTICLE

- 1. Textes de référence
- 2. Encyclopédies :
- 3. Principaux ouvrages:
- 4. Principales revues:
- 5. Bases de données de législation, jurisprudence et doctrine :
- 6. Bases de données de brevets, marques, dessins et modèles :
- 7. Organismes officiels:
- 8. Blogs spécialisés

1. Textes de référence

- Code de la propriété intellectuelle sur <u>Légifrance</u>
 - Voir : Deuxième partie : La propriété industrielle (Articles L411-1 à L731-4)
- Code de la propriété intellectuelle commenté, édité tous les ans par LexisNexis et disponible sur <u>Lexis360</u>
 Intelligence
- Code de la propriété intellectuelle : annoté et commenté, édité tous les ans par Dalloz et disponible sur Dalloz.fr
- Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, adoptée le 20 mars 1883 et modifiée le 28 septembre 1979.

2. Encyclopédies:

- JurisClasseur Brevets, disponible sur Lexis360 Intelligence,
- Lamy Droit du numérique, disponible sur Lamyline,
- "Propriété industrielle : régime fiscal", in *Répertoire de droit commercial /* Emmanuel CRUVELIER, disponible en ligne sur <u>Dalloz.fr</u> (mis à jour en octobre 2022)
- "Propriété industrielle", in *Répertoire de droit international /* Jean DERRUPPÉ, disponible en ligne sur <u>Dalloz.fr</u> (mis à jour en mars 2009)
- Lexique en matière de propriété industrielle sur le site de l'INPI.

3. Principaux ouvrages:

- BINCTIN Nicolas, *Droit de la propriété intellectuelle : droit d'auteur, brevet, droits voisins, marque, dessins et modèles,* 8ème éd., LGDJ, 2024.
- CHARTRY Sylvain et ROBIN Agnès, Introduction à la propriété intellectuelle, 4ème éd., Larcier, 2022.

- MARINO Laure, *Droit de la propriété industrielle*, 9^{ème} éd., Dalloz, 2020, disponible sur **Dalloz Bibliothèque**.
- PLAISANT Marcel, *Traité de droit conventionnel international concernant la propriété industrielle*, Dalloz, 2025, disponible sur **Dalloz Bibliothèque**.
- RAYNARD Jacques, PY Emmanuel et TRÉFIGNY Pascale, Droit de la propriété industrielle, 2ème éd., LexisNexis, 2023.
- VIVANT Michel (dir.), Les grands arrêts de la propriété intellectuelle, 3^{ème} éd., Dalloz, 2019, disponible sur <u>Dalloz</u> <u>Bibliothèque.</u>

4. Principales revues:

- Annales de la propriété industrielle, artistique et littéraire, disponible sur Gallica (de 1855 à 1939),
- Revue internationale de la propriété industrielle et artistique, (Union des fabricants) sur abonnement sur le <u>site de</u> <u>l'éditeur</u>,
- Propriété industrielle (LexisNexis), en abonnement sur Lexis 360 Intelligence,
- Propriété industrielle Bulletin documentaire (INPI), en accès gratuit après la création d'un compte personnel,
- <u>Bulletins officiels de la propriété industrielle</u> (BOPI), en accès libre sur le site de l'INPI,
 - BOPI Brevets (depuis janvier 2005)
 - BOPI Marques (depuis janvier 2006)
 - BOPI Dessins et modèles (depuis janvier 2006)
- Droit et patrimoine (Lamy) en abonnement sur Lamyline,
- Dalloz IP/IT (Dalloz), en abonnement sur Dalloz.fr

5. Bases de données de législation, jurisprudence et doctrine :

Dalloz.fr:

- Textes législatifs et Code la propriété intellectuelle,
- Répertoire IP/IT et communication,
- Revue Dalloz IP/IT
- Fiches d'orientation dans le domaine "IP/IT et Communication" : appellation d'origine ; brevet d'invention ; label ; marque ; obtention végétale, etc.

Lexis360 Intelligence :

- Textes législatifs et Code la propriété intellectuelle,
- JurisClasseurs Brevets ; Marque Dessins et modèles,
- Revue Propriété industrielle,

Lamyline:

- Textes législatifs,
- Ouvrages Lamy Droit du numérique ; Droit des médias et de la communication,
- Revues Lamy Droit de l'immatériel ; Droit et patrimoine,
- <u>Lextenso</u>: Revue L'essentiel Droit de la propriété intellectuelle.
- UNJF: cours sur le Droit de la propriété industrielle par Jean-Pierre CLAVIER (Université de Nantes), mis à jour en

janvier 2024. Gratuit mais nécessite de se connecter avec ses identifiants universitaires.

■ Jurinpi : (gratuite) base de données de jurisprudence de l'INPI. Elle contient l'essentiel des décisions judiciaires nationales en matière de marques (depuis 1904), de brevets (depuis 1823) et de dessins et modèles (depuis 1994).

6. Bases de données de brevets, marques, dessins et modèles :

Sur le site de l'INPI :

- La <u>base Entreprises</u> : contient les données du Registre national des entreprises. Sont également mis à disposition les bilans ou comptes annuels non confidentiels déposés depuis 2017 ainsi que les actes et statuts depuis 1993
- La <u>base Brevets</u> : contient les demandes de brevets français (depuis 1902) et de certificats complémentaires de protection (depuis 1993), les demandes de brevets européens (1978) et de brevets internationaux (1978).
- La <u>base Marques</u> : contient les données bibliographiques, administratives et juridiques des marques françaises publiées depuis 1976 (en vigueur ou pas), des marques européennes et internationales en vigueur.
- La <u>base Dessins et modèles</u> : les données bibliographiques, administratives et juridiques des dessins et modèles français publiés depuis 1910 et de dessins et modèles internationaux publiés depuis 1979 ainsi que les images des dessins et modèles internationaux publiés depuis 1985.
- La <u>base des Indications géographiques</u> : toutes les indications géographiques françaises publiées depuis l'entrée en vigueur du <u>Décret n° 2015-595</u> du 2 juin 2015.
- <u>Archives historiques</u>: le fonds patrimonial donne accès aux données et aux reproductions numériques des brevets d'invention délivrés en France de 1791 à 1901 (près de 410 000 dossiers originaux) ainsi qu'aux marques de fabrique et de commerce enregistrées en France de 1857 à 1920 (plus de 460 000 formulaires originaux).
- **Espacenet** (Office européen des brevets) : offre un accès gratuit aux informations relatives aux inventions et aux développements techniques de 1782 à nos jours. Sa couverture est mondiale.

7. Organismes officiels:

- Institut national de la propriété industrielle (INPI) : à consulter notamment la partie Etudes et statistiques,
- Association française de normalisation (AFNOR): le site propose des articles d'actualités, un catalogue de livres et de recueils de normes (payant), et autres services payants (formation, conseil).
- Office européen des brevets (OEB): cette organisation intergouvernementale a été créée le 7 octobre 1977 sur la base de la Convention sur le brevet européen (CBE), signée en 1973 à Munich. Le site donne accès au Journal officiel de l'OEB, à de nombreuses informations juridiques sur le droit des brevets et à la jurisprudence des chambres de recours.
- Juridiction unifiée du brevet (JUB): juridiction commune à 18 États membres de l'UE pour lesquels l'Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet (AJUB) est entré vigueur le 1^{er} juin 2023. La JUB propose un cadre uniforme, spécialisé et efficace pour les litiges en matière de brevets au niveau européen. Elle dispose d'une compétence exclusive en ce qui concerne les brevets européens « classiques » et les brevets européens à effet unitaire. Elle comprend un tribunal de première instance, une cour d'appel et un greffe.

8. Blogs spécialisés

- Le **Blog** du cabinet Dreyfus sur la propriété intellectuelle et l'économie numérique,
- Le **Blog** du cabinet Bringer IP,
- <u>BLIP!</u> le blog de la propriété intellectuelle, dont la gestion est assurée par les étudiants des Masters 2 du CEIPI (Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle, Strasbourg).

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>